

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire**

Rome, 10–13 novembre 2014



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2014/14
10 février 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2014 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

TABLE DES MATIÈRES

	page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2014/EB.2/1	1
	3
	3
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2014/EB.2/2	4
2014/EB.2/3	5
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2014/EB.2/4	6
2014/EB.2/5	7
2014/EB.2/6	7
2014/EB.2/7	7
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2014/EB.2/8	8
2014/EB.2/9	9
2014/EB.2/10	10
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2014/EB.2/11	11
2014/EB.2/12	12
2014/EB.2/13	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	
2014/EB.2/14	14
2014/EB.2/15	15
2014/EB.2/16	16

	page
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	16
2014/EB.2/17 Interventions prolongées de secours et de redressement—État de Palestine 200709	17
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	18
2014/EB.2/18 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République démocratique du Congo (2009–2013) et réponse de la direction	19
2014/EB.2/19 Programmes de pays—République du Congo 200648 (2015–2018)	20
2014/EB.2/20 Interventions prolongées de secours et de redressement—Malawi 200692	20
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	21
2014/EB.2/21 Programmes de pays—Cuba 200703 (2015–2018)	22
2014/EB.2/22 Programmes de pays—Guatemala 200641 (2015–2019)	22
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	23
Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en République démocratique populaire lao	24
Annexe I Décisions et recommandations	25
Annexe II Ordre du jour	32

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Introduction liminaire de la Directrice exécutive (2014/EB.2/1)

1. En préambule, la Directrice exécutive a attiré l'attention du Conseil sur les dures réalités qu'impliquait le fait de devoir faire face de front à cinq situations d'urgence de niveau 3 tout en s'efforçant de subvenir à des besoins alimentaires et nutritionnels chroniques sur fond de restrictions financières. Elle a salué le courage et le dévouement du personnel du PAM à l'œuvre dans toutes les zones de crise. En ce qui concerne l'épidémie de maladie à virus Ebola, elle a informé le Conseil que le PAM, de concert avec la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE) et ses partenaires, s'employait à empêcher que la crise sanitaire ne se transforme en une crise alimentaire et nutritionnelle.
2. Parmi les nouvelles difficultés à surmonter figuraient le fait que les pays hôtes au Moyen-Orient étaient de moins en moins en mesure de répondre aux besoins des réfugiés existants alors qu'ils devaient en même temps accueillir de nouveaux réfugiés, et la nécessité de ne pas négliger les besoins liés aux crises "oubliées", comme celles au Yémen, où les opérations n'étaient financées qu'à hauteur de 33 pour cent, et au Mali, où un cinquième de la population était en situation d'insécurité alimentaire. Des progrès avaient été accomplis en République démocratique du Congo et en République populaire démocratique de Corée, mais à l'échelle mondiale, la situation de la sécurité alimentaire se détériorait.
3. L'absence d'un environnement porteur entravait considérablement les interventions humanitaires: le PAM contribuait aux débats des États membres sur le programme de développement pour l'après-2015, notamment en plaidant en faveur de partenariats visant à relever le Défi Faim zéro. La Directrice exécutive s'est dite préoccupée d'avoir constaté que les questions ayant trait à l'alimentation et à la nutrition avaient été omises du projet de texte destiné à la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, qui devait se tenir au Japon en mars 2015.
4. Sur les 14 actions prévues pour adapter la structure du PAM à sa mission, 10 avaient été menées à bien et 4 étaient encore en cours; les plans étaient adaptés de manière à gérer les innovations et à maximiser l'efficacité. La première phase du projet de transfert du personnel local était achevée; des cadres de gestion de carrière plus clairs étaient élaborés et la nouvelle Division du bien-être du personnel permettrait de fournir de meilleurs services d'assistance médicale et psychologique.
5. Le PAM a continué de promouvoir les partenariats dans tous les aspects de ses activités afin d'obtenir le plus de financements prévisibles possible et d'accroître le nombre des collaborateurs opérationnels; la nouvelle approche des partenariats avec le secteur privé contribuerait à renforcer l'efficacité opérationnelle. La Directrice exécutive a évoqué l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM, qui s'était avérée être l'une des meilleures du système des Nations Unies. Elle a annoncé le lancement du nouveau Code de conduite du PAM – une première pour un organisme des Nations Unies.
6. Le Plan de gestion était axé sur l'obligation redditionnelle, l'optimisation des ressources et la gestion de la performance, sur fond d'importants déficits de financement. Il comportait un programme de travail provisoire hiérarchisé par priorité, établi sur la base des niveaux de financement prévus et d'une croissance nominale zéro. Il proposait aussi de relever le niveau cible du Compte d'intervention immédiate (CII) afin de maximiser la souplesse de ce dispositif et de garantir le financement des situations d'urgence de niveau 3. À long terme, il était essentiel d'obtenir davantage de ressources pluriannuelles non affectées. La Directrice exécutive a terminé en remerciant tous les donateurs de leurs contributions généreuses, qui

permettaient au PAM de continuer à œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire dans le monde.

7. Le Conseil a remercié la Directrice exécutive, convenant qu'il fallait faire face à la multiplication des demandes au moyen de financements n'évoluant guère, et prendre de ce fait des décisions difficiles pour hiérarchiser les priorités. Le dévouement et le courage du personnel du PAM travaillant dans des conditions difficiles et dangereuses ont été à maintes reprises salués, en particulier s'agissant de l'intervention d'urgence liée à Ebola.
8. Certains membres ont suggéré que faire plus largement connaître les réalisations du PAM, y compris en les présentant différemment, pourrait aider à mobiliser de nouveaux financements, en particulier des engagements pluriannuels souples pouvant être négociés avec des entités du secteur privé. Les membres du Conseil ont incité le PAM à définir ses priorités tout en conservant une perspective à long terme, et en gardant à l'esprit qu'il était moins efficace de changer l'échelle d'une opération que de planifier le transfert durable des responsabilités. S'agissant des partenariats, un suivi et des rapports plus systématiques inciteraient les partenaires potentiels à travailler avec le PAM. Le Conseil n'ignorait pas que les services du PAM, logistiques et autres, étaient de plus en plus sollicités, et il a invité le Secrétariat à ne ménager aucun effort pour élargir la base des donateurs tout en s'employant à obtenir des contributions en nature pour compléter les financements reçus.
9. L'amélioration de la gestion des ressources et des finances du PAM et la nouvelle stratégie en matière de personnel, fondée sur le mérite, ont été saluées, en particulier parce qu'elles contribueraient à renforcer l'efficacité au PAM. Certains membres ont tenu à souligner que le temps et les ressources consacrés à l'adaptation de la structure du PAM à sa mission ne devaient pas avoir d'incidences sur les opérations, et que tous les changements devaient être durables.
10. Notant que le déficit de financement persistait, les membres du Conseil ont estimé que la promotion de la paix et de la bonne gouvernance dans les zones de conflit contribuait à réduire les besoins alimentaires et nutritionnels, et que le PAM devait prôner l'adoption de solutions nutritionnelles dans le cadre de plateformes telles que le programme de développement pour l'après-2015 et le Sommet mondial sur l'aide humanitaire. Il fallait vraiment empêcher les ruptures d'approvisionnement et la réduction de l'envergure des opérations, notamment lorsque les bénéficiaires étaient entièrement tributaires de l'aide humanitaire. Dans ce contexte, il convenait d'encourager les gouvernements, en particulier ceux des pays à revenu intermédiaire, à apporter des contributions durables, et de promouvoir la coopération Sud-Sud.
11. La Directrice exécutive a chaleureusement remercié le Conseil de son soutien et de l'hommage rendu au dévouement et au courage du personnel du PAM. Elle a assuré aux membres que les institutions ayant leur siège à Rome collaboraient à la définition des objectifs du programme de développement pour l'après-2015 et à l'organisation du Sommet mondial sur l'aide humanitaire, et que les besoins étaient régulièrement hiérarchisés par priorités afin d'éviter les ruptures de la filière d'approvisionnement et la réduction des rations. Elle a rappelé au Conseil que toutes les activités menées devaient être proportionnelles aux financements effectivement reçus.
12. La Directrice exécutive a de nouveau remercié tous les donateurs et s'est engagée à saisir toutes les possibilités qui se présenteraient de collecter des fonds et de mobiliser un maximum de contributions souples non affectées.

Allocution du Président de la République du Ghana, M. John Dramani Mahama

13. M. John Dramani Mahama a souligné l'engagement de longue date du PAM au Ghana, où après avoir initialement fourni une aide alimentaire, il était devenu un partenaire assurant une assistance alimentaire en complément des activités de développement du Gouvernement. Il a salué également l'appui apporté par le PAM dans toute l'Afrique subsaharienne. Depuis 2006, le Ghana accueillait un entrepôt de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies, qui appuyait désormais l'action menée pour faire face à l'épidémie d'Ebola, notamment en fournissant une base à la MINUAUCE. L'assistance du PAM était essentielle pour lutter contre les graves répercussions de cette maladie sur la sécurité alimentaire des pays touchés.
14. Le Ghana avait réalisé avant l'heure les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la pauvreté et à la faim, et il se consacrait désormais au programme de développement pour l'après-2015 et aux objectifs de développement durable correspondants. Le Président du pays a engagé le PAM à continuer de plaider pour la prise en compte des questions touchant l'alimentation et la nutrition dans les objectifs de développement durable.
15. Au Ghana, le secteur agricole reposait essentiellement sur de petits exploitants familiaux, dont un grand nombre bénéficiaient des programmes du PAM, y compris les Achats au service du progrès (P4P). Il fallait investir davantage dans les semences améliorées, les intrants agricoles et le micro-crédit qui leur étaient destinés.
16. Le Ghana faisait partie des pays à revenu intermédiaire depuis 2010, mais il continuait à avoir besoin de l'aide du PAM pour faire face aux catastrophes naturelles, qui étaient fréquentes. Le Président du pays a salué l'excellence des interventions menées par le PAM suite à de récentes catastrophes et a rendu hommage à tous les membres du personnel du Programme qui avaient perdu la vie alors qu'ils luttaienent contre la faim.
17. Le Conseil a remercié le Président Mahama pour son allocution. Son rôle de premier plan et le soutien apporté par son pays à l'action internationale lancée pour endiguer l'épidémie de virus Ebola illustraient la solidarité qui était nécessaire pour affronter cette crise et d'autres à l'échelle mondiale.

Allocution de Mme Laura Boldrini, Présidente de la Chambre des députés italienne

18. En préambule, Mme Laura Boldrini a rappelé qu'elle travaillait autrefois au PAM, indiquant qu'à ce titre, elle avait un peu le sentiment d'un retour aux sources. Mme Boldrini a attiré l'attention sur l'importance du capital humain dans la lutte contre la faim et la malnutrition dans le monde: l'humanité, la responsabilité, l'engagement et l'abnégation des membres du personnel étaient indispensables pour venir en aide aux bénéficiaires. Il importait que l'opinion publique reconnaisse le travail du PAM et de ses partenaires.
19. Mme Boldrini a souligné qu'un engagement politique devait sous-tendre toute action humanitaire, en particulier lorsqu'il s'agissait de faire face à des menaces à un stade précoce et de prévenir les situations de réfugiés. Ainsi, la crise liée au virus Ebola n'était pas seulement un problème médical, mais constituait aussi une menace pour la stabilité politique, économique et sociale en Afrique de l'Ouest. On ne pourrait y remédier efficacement qu'en adoptant des démarches globales conjointes, élaborées en partenariat avec les gouvernements et les organisations humanitaires. La dimension politique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle était également fondamentale, dans la mesure où le problème ne

tenait pas tant à la disponibilité de vivres qu'à la nécessité d'assurer un accès équitable aux ressources.

20. Mme Boldrini a ensuite évoqué le soutien apporté au PAM par l'Italie, citant les récents travaux de rénovation au Siège et l'entrepôt de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies à Brindisi. Pour conclure, elle a recommandé que le PAM saisisse les possibilités offertes par l'Expo 2015 à Milan pour promouvoir le débat au niveau politique sur la nutrition et la viabilité environnementale.
21. Par l'intermédiaire de sa Présidente, le Conseil a chaleureusement remercié Mme Laura Boldrini d'avoir partagé ses réflexions et observations.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Point sur la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2014/EB.2/2) (pour examen)

22. Le Secrétariat a donné des informations sur les faits récents, notant que l'objectif sous-tendant la politique en matière de problématique hommes-femmes était d'améliorer les services fournis aux bénéficiaires, et que cette problématique ne concernait pas uniquement les femmes; la formation aux questions de nutrition destinée aux hommes chefs de ménage, par exemple, visait à optimiser les achats de vivres des familles. La nouvelle politique était élaborée en concertation avec tout un éventail de membres du personnel et d'autres parties prenantes; les données étaient collectées au sein du PAM et auprès d'organisations extérieures comme l'Institut sur les études du développement.
23. Le Conseil s'est dit satisfait du renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'application du marqueur de l'égalité hommes-femmes, de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes et du développement des capacités correspondantes dans les bureaux de pays. Certains membres ont demandé des précisions sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de la politique, et ont noté qu'il fallait établir des effets directs mesurables et tenir une comptabilité financière précise. Le Secrétariat a été invité à appliquer le marqueur de l'égalité hommes-femmes au-delà du stade de la conception des projets. Les effets directs positifs comme l'augmentation de la production des exploitantes agricoles grâce aux Achats au service du progrès et l'amélioration de la nutrition chez l'enfant ont été applaudis, et le Secrétariat a été instamment engagé à offrir plus de possibilités de formation consacrée à la recherche touchant la problématique hommes-femmes ainsi qu'à associer des facteurs tels que le sexe, l'âge et la dynamique de pouvoir lors de son analyse des problèmes propres à chaque sexe.
24. Dans l'ensemble, le PAM devrait chercher à aller au-delà de ce qui est attendu au titre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP), en particulier s'agissant de réduire la violence sexuelle et sexiste, et veiller à ce que soient publiées dans un avenir proche des documents d'orientation sur les questions liées à la problématique hommes-femmes. Certains membres du Conseil ont instamment invité le Secrétariat à garder à l'esprit que dans certaines situations, des activités telles que la livraison de vivres dans des zones de conflit étaient particulièrement difficiles pour des femmes. Le Conseil est convenu d'examiner les possibilités qu'il y aurait de promouvoir l'autonomisation des femmes durant l'Expo 2015 à Milan.

25. Le Secrétariat a souligné que les questions liées à la problématique hommes-femmes au PAM devaient être confiées à des spécialistes. Les recommandations issues de l'évaluation étaient appliquées, mais il fallait plus de temps pour parvenir aux résultats souhaités. Le Secrétariat ne ménageait pas ses efforts pour assurer le suivi des dépenses consacrées à la problématique hommes-femmes et veiller à ce qu'elles permettent d'atteindre les objectifs fixés.

Stratégie du PAM en matière de personnel (2014/EB.2/3) (pour examen)

26. La Directrice de la Division des ressources humaines a informé le Conseil de l'évolution de la situation depuis la deuxième consultation informelle sur la stratégie en matière de personnel. Elle a souligné que le PAM avait élaboré cette stratégie dans l'optique de doter ses effectifs des capacités voulues pour réaliser les Objectifs stratégiques et relever le Défi Faim zéro, et qu'il l'appliquerait dans ce sens. Cette stratégie avait été établie compte tenu du Plan stratégique du PAM, de documents de fond comme celui relatif à l'adaptation de la structure du PAM à sa mission et le rapport du Commissaire aux comptes sur les ressources humaines, des points de vue exprimés par le personnel et les membres du Conseil, et des meilleures pratiques en vigueur. La Directrice a expliqué comment le PAM allait mettre en application cette stratégie en répondant à quatre "impératifs relatifs au personnel". Le renforcement des capacités dans le domaine de la nutrition illustre comment cette stratégie allait contribuer à permettre au PAM d'obtenir des résultats.
27. Le Conseil a apprécié l'ampleur des consultations et reconnu que la stratégie en matière de personnel avait pour ambition de transformer la motivation, les compétences et la performance professionnelle d'effectifs multiculturels. Ses membres se sont félicités de l'attention renouvelée accordée aux 82 pour cent du personnel du PAM recrutés localement, compte tenu notamment de leur engagement et de leur connaissance de l'environnement local. Ils ont évoqué l'importance du renforcement des compétences d'encadrement et du perfectionnement du personnel, et demandé davantage d'informations sur les modalités de formation. La volonté de procéder à une planification prospective et de fidéliser le personnel a été saluée, mais certains ont fait observer qu'une stratégie axée sur l'apprentissage et le perfectionnement devait être assortie de ressources suffisantes pour réussir.
28. Il a été demandé à la Division des ressources humaines de préciser les liens existant entre la stratégie institutionnelle en matière de ressources humaines et la stratégie en matière de personnel, et d'indiquer ce qui était prévu pour assurer la mise en œuvre et le suivi de cette dernière. Les membres ont accueilli favorablement l'idée de la responsabilisation des dirigeants, mais ils ont souhaité savoir comment les résultats seraient suivis et évalués. Ils ont aussi demandé des informations sur l'examen des effectifs et sur le projet de transfert concernant le personnel local.
29. Le Conseil est convenu que le système de valeurs du PAM jouait un rôle primordial pour attirer et fidéliser le personnel. Il a été estimé que les membres du personnel de terrain méritants se voyaient souvent privés de la possibilité d'obtenir un poste au Siège au motif que les langues qu'ils parlaient ne correspondaient pas aux langues officielles du PAM, ce qui pouvait aller à l'encontre de la diversité culturelle souhaitée et de la promotion des personnes les plus compétentes. Les membres ont invité le Secrétariat à mettre en œuvre une stratégie détaillée concernant la diversité et l'intégration.
30. La Directrice exécutive a réaffirmé son adhésion à la stratégie en matière de personnel. Le PAM étant tributaire de contributions volontaires, des contrats à plein temps ne pouvaient être aisément attribués, mais le personnel le plus compétent serait identifié. Les femmes étaient encouragées à briguer des postes difficiles, ce qui donnait aussi aux gouvernements l'occasion de soutenir les femmes occupant des postes de responsabilité.

31. La Directrice de la Division des ressources humaines a indiqué que l'engagement du personnel d'encadrement, le recrutement des femmes, l'offre de possibilités de perfectionnement et l'intégration constituaient tous des bases de la stratégie. Des moyens techniques seraient déployés pour mettre largement à disposition du matériel d'apprentissage, et pour appuyer l'approche intégrée préconisée, il fallait aussi assurer un soutien sur le lieu de travail. La Directrice a indiqué que le PAM définirait sa proposition de valeurs pour ses employés, ce qui contribuerait à attirer, motiver et fidéliser le personnel.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Plan de gestion du PAM pour 2015–2017 (2014/EB.2/4) (*pour approbation*)

32. Le Sous-Directeur exécutif chargé de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle a fait observer que le projet de plan de gestion avait été établi à l'issue de concertations approfondies avec le Conseil, et qu'il associait plus clairement les ressources prévues et les résultats escomptés, présentait un programme de travail plus réaliste – plutôt qu'ambitieux – fondé sur les estimations de financement, prévoyait l'intégration des rapports sur les fonds d'affectation spéciale et incorporait des critères d'optimisation des ressources. Quatre situations d'urgence de niveau 3 représentaient 40 pour cent des besoins opérationnels projetés, soit 7,45 milliards de dollars É.-U. pour 2015. Le Plan de gestion proposait de relever le montant cible du CII, actuellement de 70 millions de dollars, pour le porter à 200 millions de dollars, afin de permettre au PAM de s'employer à obtenir des contributions destinées à répondre aux besoins des bénéficiaires dans des situations mettant leur vie en péril. Fait notable, le PAM avait modifié sa méthode de calcul des coûts, pour mettre l'accent non plus sur le nombre de bénéficiaires, mais sur le nombre de rations quotidiennes. Après être parvenu à faire des économies dans la plupart des bureaux et avoir procédé à des réaffectations stratégiques, le Secrétariat maintiendrait une croissance nominale zéro dans son budget de 2015.
33. Le Conseil s'est félicité du processus de consultation approfondi qui avait permis d'établir un document final tenant compte de ses préoccupations, et il a accueilli favorablement l'engagement de croissance nominale zéro pris dans le Plan de gestion, réponse adaptée compte tenu des contraintes financières. Les membres ont apprécié l'accent désormais mis sur les rations plutôt que sur les bénéficiaires pour les calculs, et le plan de travail hiérarchisé provisoire. Tout en acceptant que certains bureaux et programmes aient dû être exemptés des coupes budgétaires, le Conseil espérait que les investissements consacrés aux initiatives institutionnelles d'importance stratégique porteraient leurs fruits et permettraient à l'avenir de réduire les dépenses de ce type à imputer au Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP). Il a également été demandé que des outils de compte rendu efficaces soient mis en place pour assurer le suivi du CII.
34. Le Conseil a par ailleurs accueilli avec satisfaction les efforts déployés par le PAM pour élargir la base de donateurs et améliorer la prévisibilité des contributions, et il a souhaité voir croître les contributions non affectées. Certains se sont dits préoccupés de constater qu'une attention moindre était accordée aux Objectifs stratégiques 3 et 4, qui contribuaient à sauver des vies sur le long terme et à rompre le cycle intergénérationnel de la faim, ainsi qu'aux pays à revenu intermédiaire subissant les répercussions du changement climatique. Les membres ont aussi souligné l'importance de la collaboration du PAM avec les autres organismes des Nations Unies et les modules d'action groupée. Conformément à ce qu'avait indiqué le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les membres ont suggéré de revoir l'alinéa viii) du projet de décision,

qui autorisait la Directrice exécutive à ajuster en 2015, dans le cadre d'un processus informel, le budget AAP en cas d'augmentation de 10 pour cent des besoins opérationnels.

35. Le Sous-Directeur exécutif a assuré au Conseil que le PAM analysait les raisons pour lesquelles les donateurs assortissaient leurs contributions de restrictions, ce qui serait l'occasion pour le Programme d'évoquer cette question avec les bailleurs de fonds. Il a réaffirmé la ferme volonté du PAM de voir se réaliser les Objectifs stratégiques 3 et 4, qui étaient fondamentaux dans le cadre du passage à l'assistance alimentaire, mais il a fait observer que les niveaux de financement des projets étaient déterminants à cet égard. Se félicitant des premiers retours d'information sur l'utilisation des rations comme paramètre de calcul, il a dit attendre avec intérêt la poursuite en 2015 des débats sur les rations et les bénéficiaires. Le Sous-Directeur exécutif est aussi convenu qu'il était essentiel d'améliorer les rapports sur le CII présentés au Conseil pour donner plus de visibilité à l'utilisation de ce compte, et il a indiqué que le prochain rapport annuel sur les résultats devait comprendre davantage d'informations sur les gains d'efficacité.

Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes (2014/EB.2/5) (pour approbation)

36. Après avoir entendu le Directeur du Bureau du Commissaire aux comptes exposer les motifs de l'augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes demandée pour couvrir les récentes hausses des coûts, le Conseil a approuvé à l'unanimité cette proposition, notant qu'elle était conforme aux dispositions du contrat conclu. Les membres du Conseil ont salué la présentation détaillée des raisons étayant la demande du Commissaire aux comptes, et se sont dits satisfaits que des mesures aient été prises pour faire en sorte que la hausse des honoraires soit raisonnable.

Procédure de sélection et de nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022 (2014/EB.2/6) (pour approbation)

37. Notant que le mandat du Commissaire aux comptes arrivait à son terme, le Conseil a fait observer que la nomination de son successeur prendrait un certain temps. La procédure proposée par le Secrétariat, la même qu'en 2009, avait été examinée par le Comité financier de la FAO et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Les membres du Conseil prévoyaient qu'un nouveau Commissaire aux comptes serait désigné d'ici au mois d'août 2015, candidature qu'approuverait le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2015.
38. Le Conseil est convenu que le groupe chargé de la sélection se composerait des membres du Bureau actuel, qui décideraient s'il leur fallait faire appel à des compétences extérieures, et il a constaté avec satisfaction que la procédure proposée tenait dûment compte des retards susceptibles de se produire dans le cadre du processus de nomination. Il a été informé que le groupe de sélection se conformerait aux pratiques habituelles du Bureau, qui prévoyaient que le quorum était fixé à trois membres sur cinq.

Méthode de détermination du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM (2014/EB.2/7) (pour approbation)

39. Le Conseil a examiné les options envisageables s'agissant du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI). Faisant observer que la question avait été étudiée de manière approfondie lors de consultations informelles, les membres du Conseil sont convenus que passer à un modèle prévoyant un financement de base n'était pas une solution viable, et que

le PAM devait demeurer un organisme financé par des contributions volontaires et continuer de couvrir ses coûts d'appui en procédant au recouvrement intégral des CAI. Il a été décidé par consensus: i) d'appliquer un taux unique de 10 pour cent aux contributions du secteur privé afin de réduire le plus possible les coûts de transaction; et ii) d'éviter le recours à des taux multiples afin que le système reste simple et transparent.

40. Les membres du Conseil ont recommandé que le PAM analyse les éléments de coûts pris en considération au moment de déterminer le taux de recouvrement des CAI, afin de comprendre les économies effectives rendues possibles par l'assistance non alimentaire. Ils ont fait observer que le taux de recouvrement des CAI proposé pour le secteur privé favoriserait l'engagement de celui-ci. Le Conseil a félicité le PAM de l'approche transparente suivie pour fixer le taux de recouvrement des CAI.
41. Le Secrétariat a noté que le principe du recouvrement intégral des coûts resterait en place, et que le PAM continuerait à suivre de près la situation afin de pouvoir s'adapter à toute évolution des options de mobilisation de fonds auprès de donateurs non habituels.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Réponse aux recommandations issues du Rapport succinct de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au Programme alimentaire mondial (2014/EB.2/8) (*pour examen*)

42. Ce document incorporait les changements apportés depuis la table ronde sur l'évaluation organisée en octobre, compte tenu de la version révisée du projet de décision. Globalement, il était ressorti de l'examen que la fonction centrale d'évaluation du PAM fonctionnait bien; des progrès importants étaient nécessaires au niveau de l'utilisation et du suivi des évaluations, ainsi que de l'évaluation décentralisée. Sur les 15 recommandations formulées, le Secrétariat en avait accepté 11 entièrement, et quatre partiellement.
43. Le Conseil s'est félicité des constatations issues de l'examen et de la ferme volonté du Secrétariat de renforcer l'évaluation. Les membres ont suggéré que le Bureau de l'évaluation axe l'appui qu'il apportait à l'évaluation décentralisée sur l'étude de la qualité, le développement des capacités des bureaux régionaux, l'établissement de rapports sur les progrès accomplis et la prise en compte de l'évaluation décentralisée dans la nouvelle politique d'évaluation; et qu'il intègre dans ses plans de travail des thèmes tels que la coopération Sud-Sud et les initiatives mondiales, notamment le Défi Faim zéro. Les indicateurs de contrôle demandés dans la recommandation 3 pourraient englober des indicateurs permettant de mesurer l'utilisation faite des constatations issues des évaluations et la suite donnée aux recommandations. Les membres ont demandé qu'un point soit fait régulièrement sur la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de l'examen par les pairs, notamment s'agissant de la mise en place du nouveau modèle d'évaluation.
44. Répondant aux préoccupations du Conseil, la Directrice du Bureau de l'évaluation a noté que la politique d'évaluation du PAM devait être révisée en 2015 pour maintenir la dynamique et s'adapter aux évolutions récemment survenues au PAM et dans le système d'évaluation international. L'amélioration de l'évaluation décentralisée ne pouvait être mesurée tant que les nouveaux indicateurs de performance n'avaient pas été arrêtés. La gestion des équipes extérieures, l'assurance qualité et l'approbation finale donnée par la Directrice du Bureau de l'évaluation garantissaient déjà une bonne maîtrise des rapports d'évaluation. L'approche actuelle était adaptée aux systèmes du PAM et assurait à l'évaluation une portée efficiente.

45. Le Secrétariat a ajouté que l'outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays (COMET) renforcerait la capacité d'évaluation décentralisée. Il était également prévu de revoir le processus de conception des projets en 2015 afin de veiller à ce que les enseignements tirés des évaluations soient pris en compte lors de la conception des nouveaux projets. Le Bureau de l'évaluation et le Secrétariat fourniraient les mises à jour demandées par le Conseil.

Rapport succinct de l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire dans le cadre des interventions humanitaires (2009–2014), et réponse de la direction (2014/EB.2/9) (pour examen)

46. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté cette étude, première d'une série d'évaluations stratégiques consacrées à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention en cas de crise.
47. Le Conseil a salué cette évaluation conjointe, dont il a loué la qualité, et s'est dit satisfait de la réponse connexe, estimant qu'elle appuyait le Programme de transformation et la coordination entre les acteurs humanitaires. Les membres ont instamment invité les deux organismes à donner suite aux recommandations, notamment en axant les efforts de coordination sur les besoins opérationnels, l'intégration des partenaires nationaux pour faciliter les activités de préparation et de redressement rapide, et l'amélioration de la coordination entre les modules. Les membres du Conseil ont demandé davantage d'informations sur le coût de la mise en œuvre des recommandations, la manière dont la FAO et le PAM allaient garantir l'allocation de financements plus prévisibles à la coordination, et ce dont ces organismes avaient besoin de la part des donateurs pour ce faire. Le Conseil a invité les organismes à présenter le rapport d'évaluation au Comité permanent interorganisations.
48. Le Conseil a demandé plus d'informations sur la quantification des effets de la coordination sur les populations touchées, et sur la participation des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et des acteurs humanitaires non traditionnels aux modules de la sécurité alimentaire. Les préoccupations portaient notamment sur la façon de garantir une certaine prévisibilité au niveau de l'encadrement des modules étant donné la rotation rapide du personnel des organismes et le manque d'expérience en matière de coordination.
49. Répondant aux points soulevés, la Directrice du Bureau de l'évaluation a noté que des effets de la coordination tels que l'accroissement de la confiance, la constitution de réseaux et le renforcement de la responsabilisation n'étaient pas aisés à quantifier. Pour ce qui concerne les capacités, l'attention des membres a été appelée sur les recommandations préconisant d'améliorer le ciblage pour les activités de formation, de déployer du personnel aguerri et d'avoir recours à des membres du personnel national dans les modules d'action groupée afin de garantir la continuité.
50. Le représentant de la FAO a noté que certaines recommandations étaient déjà mises en œuvre et avaient été intégrées dans le plan de travail pour 2015 et 2016 du module de la sécurité alimentaire. Les coûts afférents au module étaient de plus en plus intégrés, et le représentant a invité les donateurs à faire en sorte que leur appui soit plus prévisible. Le PAM et la FAO avaient mis au point une formation pour les coordonnateurs du module et établi un fichier commun de candidats qualifiés prêts à être déployés.

51. Le coordonnateur du module mondial de la sécurité alimentaire a donné des exemples d'activités menées au niveau des pays. Le Secrétariat du PAM a précisé que la mise en œuvre de la recommandation 1 dépendrait de l'issue des discussions avec les partenaires du module.

Rapport de synthèse des évaluations d'opérations (juillet 2013–juillet 2014) (2014/EB.2/10) (pour examen)

52. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté la synthèse de 12 évaluations d'opérations, représentatives du programme de travail du PAM. Les opérations du PAM étaient pertinentes et en phase avec les politiques nationales, et elles répondaient aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition; la planification des mesures destinées à répondre à certains besoins particuliers n'était pas toujours adéquate. En raison des données limitées à disposition et des contextes d'intervention difficiles, il était compliqué d'évaluer l'efficacité, mais des innovations avaient eu des effets positifs. Les données recueillies sur les résultats étaient insuffisantes, en particulier au niveau des effets directs, et les systèmes de suivi ne permettaient pas de rendre pleinement compte des réalisations – pas plus que des lacunes. La réorientation institutionnelle était en train d'avoir des effets positifs; toutefois, l'adaptation des procédures opératoires et de la culture opérationnelle du PAM était plus lente. D'importantes lacunes persistaient au niveau des hypothèses et de l'analyse des risques, de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les programmes, du développement des capacités et de la bonne gestion des données au service de l'amélioration de la conception des programmes et de l'établissement des rapports.
53. Le Conseil a accueilli favorablement ce document et noté que son utilité allait au-delà des évaluations prises individuellement. Les membres du Conseil ont salué l'analyse de la pertinence et de l'alignement, tout en recommandant d'accorder plus d'attention à la problématique hommes-femmes, au suivi et à l'évaluation systématiques, ainsi qu'au ciblage, en particulier s'agissant des préférences alimentaires régionales et culturelles. Les membres du Conseil ont demandé que soient améliorées la communication des effets directs et la gestion des données, afin que le PAM soit en mesure de faire rapport sur les réalisations.
54. Le Conseil a approuvé l'accent mis sur l'importance de l'efficacité du suivi pour maximiser l'obligation redditionnelle et améliorer la base de données factuelles en vue d'obtenir des rapports précis. Les membres du Conseil ont recommandé que le PAM s'emploie à optimiser sa gestion des risques opérationnels, par exemple en procédant à des extrapolations à partir des opérations achevées.
55. La Directrice du Bureau de l'évaluation a remercié les membres du Conseil et est convenue que des rapports de synthèse annuels seraient présentés sur les évaluations d'opérations. Elle a pris note des remarques des membres du Conseil concernant la nécessité d'accorder plus d'attention dans les futures synthèses aux similitudes entre les contextes opérationnels et à la problématique hommes-femmes.
56. La direction du PAM a accueilli favorablement les recommandations et indiqué qu'elle s'emploierait à établir un système de suivi et d'évaluation plus structuré, conformément au Cadre de résultats stratégiques; la mise en place de COMET aurait une incidence notable sur la qualité de la gestion et de la communication des données. Des modes opératoires normalisés avaient été élaborés, et la gestion des risques était un élément standard de la planification des opérations. Le PAM adopterait des approches intégrées tout en veillant à l'optimisation des ressources.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

57. Notant que des mesures étaient prises pour améliorer la collecte des données et le suivi des effets directs dans le cadre des programmes de nutrition et d'alimentation scolaire, la Directrice régionale a attiré l'attention sur la hausse du taux de récupération chez les personnes souffrant de malnutrition aiguë modérée, obtenue grâce aux programmes de supplémentation alimentaire mis en œuvre dans le Sahel. Au Niger, le PAM utilisait à la fois les distributions de vivres et les transferts monétaires pour améliorer la nutrition et étudiait comment faire de la supplémentation alimentaire généralisée un point de départ pour les campagnes de vaccination et d'autres interventions. La lutte contre le retard de croissance dans la région était menée en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), dans le cadre de programmes encourageant le changement de comportement dans le domaine nutritionnel, associés à des projets communautaires visant à accroître la résilience et à développer la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence. Le PAM s'efforçait de mettre en place des programmes d'alimentation scolaire issue de la production locale dirigés et financés par les pouvoirs publics. Les principales difficultés sur le plan régional tenaient notamment au conflit en République centrafricaine, qui avait perturbé toutes les opérations des Nations Unies; 30 pour cent de la population se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire, et le PAM collectait des données en vue de l'élaboration de ses futurs programmes.
58. Au Tchad et dans le nord du Nigéria, le cheptel diminuait et les réserves alimentaires étaient inférieures de moitié à leur niveau habituel, en raison de la crise liée au virus Ebola dans les pays voisins, qui perturbait le commerce et réduisait donc les revenus. Le PAM nourrissait 1 million de personnes dans les zones touchées par le virus pour préserver leur état de santé, et s'efforçait dans toute la mesure possible de s'approvisionner localement, même si la production agricole était menacée. Un système reposant sur la téléphonie mobile était en train d'être mis en place afin de permettre aux proches des défunts de suivre les cérémonies d'enterrement.
59. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies appuyaient tous les acteurs humanitaires qui s'efforçaient d'empêcher la propagation d'Ebola. Le bien-être du personnel était une préoccupation majeure: des consignes strictes étaient en place s'agissant de l'hygiène et des vêtements de protection, et des conseillers pour les questions sanitaires étaient déployés afin de veiller à ce que l'assistance alimentaire du PAM soit assurée sans interruption.
60. Le Conseil a chaleureusement rendu hommage au personnel travaillant dans les zones touchées par Ebola et exprimé son soutien aux populations locales.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Mali 200719 (2014/EB.2/11) (pour approbation)

61. À l'issue de l'exposé fait par la Directrice de pays, le Conseil a accueilli favorablement l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) et pris note des difficultés qui perduraient au Mali. Les membres ont apprécié l'accent mis sur la participation des femmes aux activités de l'IPSR; l'implication du PAM dans les initiatives interorganisations menées dans le pays; le ciblage des interventions nutritionnelles; les plans de transfert des responsabilités pour les programmes touchant la sécurité alimentaire et la nutrition; l'utilisation des enseignements tirés de l'expérience; la souplesse manifestée face à l'évolution de la situation; les efforts faits pour accroître les achats locaux; et le passage à

l'assistance alimentaire, avec des activités de création d'avoires destinées à renforcer la résilience et à accélérer le redressement des marchés.

62. Le Conseil a engagé le PAM à recourir davantage aux distributions d'espèces et de bons lorsque les conditions s'y prêtaient, en veillant à ce que les activités soient suivies de près, particulièrement dans le nord où des problèmes de sécurité persistaient. Il était essentiel de renforcer les capacités des pouvoirs publics en matière de mise en œuvre de programmes touchant la sécurité alimentaire et de réduction de la malnutrition. Les membres ont demandé davantage d'informations sur la participation des groupes vulnérables aux activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires (ACA); sur la répartition des tâches entre le PAM et les partenaires; sur les effets potentiels des activités sur les marchés locaux et régionaux et sur les petits exploitants; et sur le transfert des responsabilités dans le domaine de l'alimentation scolaire.
63. La Directrice de pays a précisé qu'en milieu urbain, les transferts d'espèces étaient utilisés et qu'un programme de bons avait été expérimenté; dans les zones rurales, les transferts d'espèces seraient mis à l'essai en 2015. Le transfert de la responsabilité de l'alimentation scolaire avait été retardé, mais les programmes gouvernementaux prendraient progressivement de l'ampleur en 2015. Les partenaires du PAM étaient notamment le Gouvernement pour les distributions de vivres, la FAO pour la résilience et l'UNICEF pour la lutte contre la malnutrition. Une ONG locale effectuait le suivi et l'évaluation dans les zones où les organismes des Nations Unies n'avaient qu'un accès limité, la validation incombant au bureau régional; le dispositif de suivi et d'évaluation serait évalué fin 2014. Un cadre était en place pour organiser les procédures de ciblage des partenaires. Le PAM coopérait avec le Gouvernement en vue de rapprocher l'alimentation scolaire issue de la production locale de l'initiative Achats au service du progrès.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Sénégal 200681 (2014/EB.2/12) (pour approbation)

64. La Directrice de pays a présenté l'intervention proposée, qui prévoyait d'associer des projets de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguës à des initiatives de promotion de la résilience dans un contexte marqué par la persistance de taux de pauvreté élevés, la récurrence des inondations et des épisodes de sécheresse. Les effets positifs seraient amplifiés grâce aux partenariats; la participation du Gouvernement et des communautés était primordiale pour permettre le transfert des compétences techniques. La Directrice de pays a conclu en remerciant tous les donateurs pour leur soutien.
65. Le Conseil s'est félicité de la concordance entre l'IPSR 200681 et les politiques du Gouvernement et s'est dit favorable à l'approche suivie en matière de transfert des responsabilités, qui prévoyait le développement des capacités des administrations publiques pour appuyer la mise en place de programmes de développement. Les membres du Conseil ont fait observer que l'intervention serait vulnérable face aux effets d'Ebola, qui pourraient avoir des répercussions sur les marchés alimentaires; et ils ont recommandé d'établir des plans d'urgence devant aussi couvrir les pertes de récoltes susceptibles d'être causées par des chocs climatiques.
66. Les membres du Conseil ont aussi approuvé l'association de programmes de redressement et de résilience et l'utilisation d'options d'achat comme celles offertes par l'initiative Acheter aux Africains pour l'Afrique. Certains membres ont recommandé d'accorder plus d'attention aux mécanismes de coordination afin de maximiser les retombées de l'intervention.

67. La Directrice de pays a remercié le Conseil pour ses observations et indiqué que le Centre d'excellence du PAM au Brésil avait appuyé une grande partie de la programmation. Pour ce qui concernait la menace exercée par le virus Ebola, les déplacements transfrontaliers étaient contrôlés de près et le PAM participait aux études de gestion des risques; celles-ci montraient que la réduction des échanges commerciaux entraînerait probablement une hausse des prix des denrées, et que l'insécurité alimentaire et la malnutrition pourraient s'aggraver. Le PAM soutenait les mesures prises par les pouvoirs publics pour maîtriser les risques.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Tchad 200713 (2014/EB.2/13) (pour approbation)

68. La Directrice de pays a présenté l'IPSR, qui reflétait la transition hardie opérée par le PAM au Tchad, d'opérations de secours à des activités axées sur la résilience, même si la situation demeurait précaire.

69. Le Conseil a accueilli avec intérêt l'approche communautaire adoptée pour cette IPSR; la collaboration prévue avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la FAO dans différents secteurs; le ciblage des réfugiés fondé sur leur vulnérabilité et non sur leur statut, ce qui réduisait le risque de dépendance; et l'utilisation prévue de données biométriques pour identifier les bénéficiaires. Compte tenu de la situation de conflit et de crise qui sévissait dans tous les pays voisins ainsi que de la fragilité du Tchad, la capacité d'adaptation de l'IPSR face aux changements était particulièrement importante. Les membres ont appelé à recourir davantage aux transferts monétaires pour renforcer les marchés locaux, même s'il était ressorti d'une évaluation de la situation des deux sexes menée en mars 2014 que les femmes bénéficiaires préféraient souvent les vivres ou les bons aux espèces. Les membres ont prévenu que les achats locaux ne devraient être augmentés qu'avec prudence, étant donné la dépendance de l'IPSR à l'égard des contributions sous forme de céréales.

70. Répondant aux questions du Conseil, la Directrice de pays a expliqué que l'utilisation expérimentale de données biométriques avait été retardée, les concepteurs du logiciel n'ayant pu se rendre au Tchad en raison des conditions de sécurité. Le HCR déploierait le logiciel, qui permettrait la lecture des empreintes digitales et de l'iris, pour plus de 400 000 réfugiés au Tchad en 2015. Les personnes retournant chez elles recevaient des bons, et la plupart des réfugiés, des vivres. Les besoins d'assistance saisonnière étaient déterminés en concertation avec les communautés locales afin de réduire les risques de conflit entre les réfugiés et les populations d'accueil. Les résultats de huit ateliers régionaux seraient utilisés pour la conception d'une stratégie de renforcement de la résilience et d'une approche connexe.

71. Le Bureau régional a indiqué que le flux d'articles humanitaires le long du corridor de Douala s'était amélioré. Le Tchad offrait un excellent exemple de la transition opérée par le PAM de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire au moyen de nouveaux outils.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

72. La Directrice régionale a décrit une situation marquée par une insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, sans compter des zones dans lesquelles la malnutrition atteignait le seuil d'urgence en dépit de la croissance économique dans la région. Dans le nord du Kenya, le centre de la Somalie, au Soudan du Sud, dans le nord-est de l'Éthiopie et à Djibouti, la situation était particulièrement préoccupante. Le PAM, l'UNICEF, le HCR et la FAO étaient

en train d'élaborer des plans d'action communs, qui seraient intégrés dans un plan régional d'appui à la nutrition.

73. Au Soudan du Sud, le PAM avait secouru 2,9 millions de personnes dans le cadre des opérations en cours. En collaboration avec ses partenaires, il avait adopté un mécanisme d'intervention rapide intégré et étendu son action à des zones reculées. Avec le soutien des gouvernements, le PAM organisait le transport transfrontalier des marchandises par la voie aérienne, fluviale et routière, et il s'efforçait de transposer à plus grande échelle le transport de surface afin de réduire au minimum le fret aérien, qui était coûteux. En raison du conflit, le prépositionnement de vivres prévu pour la saison de soudure n'avait pu être effectué, mais dans les régions plus stables, les activités ACA, les projets de remise en état des routes et les programmes de distribution de bons se poursuivaient.
74. Les niveaux de financement dans la région s'étaient accrus récemment, mais les besoins augmentaient rapidement; 119 millions de dollars étaient nécessaires pour empêcher une rupture de la filière d'approvisionnement et la diminution des rations. Il était urgent de prépositionner des vivres au Soudan du Sud avant la saison des pluies de mai 2015. Le PAM et ses partenaires avaient pu établir un système de colis de vivres et de services nutritionnels standard destinés aux réfugiés Sud-Soudanais dans les pays limitrophes; l'utilisation de données biométriques lors des distributions de vivres au Kenya contribuait à garantir que seuls recevaient une assistance les réfugiés y ayant droit; ce système serait étendu à d'autres pays en 2015. En Somalie, le financement des opérations était inférieur de 68 pour cent aux besoins, et des programmes étaient menacés, parmi lesquels celui concernant la prise en charge de la malnutrition; Djibouti et le Burundi se heurtaient à des problèmes analogues. Le PAM continuait d'accorder la priorité aux interventions permettant de sauver des vies et de maintenir ses programmes en faveur de la résilience. Le bureau régional s'était aussi donné pour objectifs d'augmenter l'efficacité, d'améliorer le ciblage et d'accroître la précision des rapports établis.
75. Le Conseil a salué le dévouement du personnel du PAM qui intervenait dans ces conditions difficiles, et le soutien fourni par les donateurs.

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Ouganda (2009–2013) et réponse de la direction (2014/EB.2/14) (pour examen)

76. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le document, faisant observer qu'il s'agissait de la première évaluation d'un portefeuille d'activités portant sur une période couverte par une stratégie de pays. Elle a donné un aperçu des constatations issues de l'évaluation, qui étaient mitigées, et des sept recommandations formulées, qui étayeraient la nouvelle stratégie de pays et le nouveau cycle de programmation.
77. Le Conseil s'est félicité de cette approche stratégique adoptée à l'égard du passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, tout en notant cependant les résultats limités obtenus, en particulier en ce qui concerne la problématique hommes-femmes, la protection et la coordination avec les partenaires. Les membres ont instamment invité le Secrétariat à planifier les activités ACA conformément aux bonnes pratiques et à veiller à ce que le personnel du bureau de pays ait les compétences voulues pour mettre en œuvre la stratégie de pays. Ils se sont particulièrement inquiétés des chevauchements perçus entre les activités du PAM et celles de la FAO; la collaboration devait être améliorée. Les membres ont demandé d'autres informations sur la mise en correspondance de la stratégie de pays avec les effets directs des projets, et invité le Bureau de l'évaluation à se pencher systématiquement sur les questions de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome.

78. La Directrice du Bureau de l'évaluation a noté l'intérêt exprimé par le Conseil vis-à-vis de l'analyse de la collaboration entre les organismes sis à Rome dans le cadre des évaluations de portefeuille d'activités. La Directrice de pays a indiqué pour sa part que la nouvelle stratégie de pays serait axée sur l'appui aux activités menées au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans les domaines de la problématique hommes-femmes et de la protection, de la nutrition, de la réduction des risques de catastrophe et de la lutte contre la vulnérabilité, et viserait à garantir que les communautés utilisaient et maintenaient en état l'infrastructure mise en place dans le cadre d'activités ACA. Ces activités ACA du PAM étaient conformes aux plans de création d'avoirs des pouvoirs publics. Les camions du PAM assuraient désormais les livraisons dans le camp de réfugiés où l'approvisionnement avait jusqu'alors été perturbé par des problèmes de transport. Le PAM, l'UNICEF et la FAO élaboraient une stratégie de résilience commune en vue de réduire les chevauchements.
79. Le bureau de pays était en train de déterminer le rôle que jouait le PAM dans le développement des associations villageoises d'épargne et de crédit; de nombreuses autres parties prenantes travaillaient déjà dans ce domaine. Les activités d'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles étaient difficiles à mettre en œuvre dans les zones du Karamoja où étaient principalement menées des activités ACA, car il s'agissait de zones pastorales; il s'agissait toutefois d'un domaine dans lequel la collaboration avec la FAO pouvait être étendue. Le personnel du PAM recevait une formation sur les techniques numériques de suivi post-distribution, afin de renforcer le suivi assuré conjointement avec les partenaires; l'amélioration des rapports, notamment sur l'utilisation des avoirs créés dans le cadre des activités ACA, devait permettre de renforcer la maîtrise des avoirs par les communautés. La Directrice régionale a donné des informations supplémentaires sur la programmation, les ressources en personnel et la mise en œuvre d'une stratégie de protection.
80. La Directrice exécutive a indiqué que le Président ougandais s'était engagé à mettre à disposition des capacités techniques en vue de développer l'agriculture, et à travailler en partenariat avec le PAM.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement – programme de pays Ouganda 108070 (2014/EB.2/15) (pour approbation)

81. La Directrice de pays a présenté la révision budgétaire pour l'Ouganda. Une enquête menée récemment par le PAM et l'UNICEF dans le Karamoja avait montré qu'il fallait intensifier les activités de lutte contre les maladies infantiles liées à la malnutrition. Les données issues d'une analyse effectuée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, reliant le climat et les modes d'établissement aux effets directs dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, ainsi que d'une évaluation du portefeuille d'activités du PAM dans le pays, seraient exploitées pour éclairer les activités relevant du programme de pays. Le PAM, la FAO et l'UNICEF avaient reçu des dons pluriannuels pour les activités relatives à la résilience dans le Karamoja. La révision budgétaire prolongeait le programme de pays d'un an et apportait aux programmes des modifications touchant les rations et le nombre de bénéficiaires; faute de fonds, les activités concernant le développement du jeune enfant avaient dû être abandonnées.
82. Le Conseil a accueilli favorablement la révision budgétaire et s'est félicité du pragmatisme du document, de la volonté de rationalisation qu'il exprimait et de l'efficacité avec laquelle le bureau de pays avait su faire concorder ses activités avec les mesures prévues par le Gouvernement ougandais et le Plan d'aide au développement des Nations Unies. Les membres, tout en trouvant préoccupante la réduction des rations, ont jugé encourageant le soutien apporté par le bureau de pays à la mise en place d'installations de stockage et à la

promotion de l'amélioration de la qualité des céréales. L'Ouganda a été particulièrement félicité pour l'accueil généreux qu'il réservait aux réfugiés.

83. La Représentante permanente de l'Ouganda a exprimé sa reconnaissance pour le travail du PAM et la collaboration entre le PAM et la FAO, puis a réaffirmé que son pays était déterminé à accueillir les réfugiés.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Éthiopie 200700 (2014/EB.2/16) (pour approbation)

84. Évoquant la pression exercée sur les ressources par l'énorme afflux de réfugiés venant du Soudan du Sud, le Directeur de pays a fait observer que compte tenu des options limitées offertes aux réfugiés, le seul recours pour le PAM était de chercher à porter l'efficacité opérationnelle à son maximum, y compris en adoptant le suivi biométrique, qui pourrait permettre de réduire la demande de 20 pour cent. Une évaluation extérieure de l'impact des transferts monétaires devait être effectuée en février 2015.
85. Le Conseil a accueilli favorablement l'utilisation des transferts monétaires, reconnaissant qu'ils amélioreraient les relations entre les réfugiés et les marchands locaux, contribuaient au respect de la dignité des bénéficiaires et avaient des effets positifs sur la nutrition; il a demandé à être tenu informé des résultats de l'évaluation. Les membres ont loué la généreuse politique de l'Éthiopie à l'égard des réfugiés, et fermement appuyé l'utilisation des techniques de biométrie pour assurer une distribution équitable des vivres.
86. L'emploi de fourneaux avait eu des effets bénéfiques pour les femmes, les enfants et l'environnement, et la généralisation des mesures de protection a été saluée. Les membres ont noté qu'il faudrait certainement poursuivre et adapter l'IPSR, mais ils se sont demandé si le PAM serait en mesure de faire face à un afflux de réfugiés plus important que prévu. Le PAM a été instamment invité à amplifier sa campagne de communication afin de mobiliser des donateurs, en particulier alors que plusieurs situations d'urgence de niveau 3 accaparaient l'attention. Des membres ont estimé que l'IPSR négligeait l'objectif consistant à accroître les possibilités touchant les moyens d'existence et l'environnement.
87. Le Directeur de pays est convenu que les problèmes soulevés étaient réels, et il a précisé que la planification des mesures d'urgence s'appuyait nécessairement sur les derniers chiffres disponibles. La Directrice régionale a réaffirmé que le PAM était déterminé à appuyer les initiatives relatives aux moyens d'existence et les possibilités offertes en dehors des camps, concernant notamment la production vivrière; les enseignements tirés de l'expérience en Ouganda pourraient être utilement appliqués en Éthiopie.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

88. Le Directeur régional a appelé l'attention sur le problème grandissant des déplacements provoqués par les crises en République arabe syrienne, en Iraq, en Libye et en Ukraine. Dans l'État de Palestine, le PAM avait intensifié l'assistance alimentaire d'urgence et distribuait des aliments prêts à consommer à un nombre considérable de personnes démunies. Compte tenu des problèmes croissants rencontrés au Yémen, le PAM actualisait ses plans d'urgence et réexaminait ses modalités opérationnelles. En Iraq, il élargissait ses interventions afin de pouvoir répondre aux besoins de 1,8 million de personnes déplacées d'ici à mars 2015. En République arabe syrienne, le PAM et ses partenaires étaient en train d'actualiser leurs données concernant l'insécurité alimentaire, afin de parvenir à un accord sur le nombre de personnes ayant besoin d'aide, estimé à environ 9,8 millions. Depuis l'adoption en juillet de

la résolution S/RES/2165 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, le PAM avait pu venir en aide à un plus grand nombre de personnes vivant dans des zones d'accès difficile, grâce à l'acheminement de secours depuis les pays voisins; pour autant, le nombre total de bénéficiaires avait récemment diminué en raison de l'aggravation des conditions de sécurité. Un soutien était apporté au niveau régional aux pays voisins, en vue d'affiner le ciblage.

89. Au Soudan, des avancées considérables avaient eu lieu au regard de l'espace humanitaire, plus particulièrement grâce à l'ouverture d'un couloir humanitaire entre le Soudan et le Soudan du Sud après l'accord conclu entre les gouvernements en juillet 2014.
90. Le PAM effectuait des évaluations de la sécurité alimentaire et venait en aide à des personnes déplacées en Ukraine et en Libye; il était reconnaissant aux gouvernements égyptien et tunisien de leur soutien.
91. Le but général était de donner le plus d'ampleur possible aux programmes de résilience, d'alimentation scolaire et de transferts d'espèces et de bons. Les besoins de financement étaient au plus haut, en particulier pour les interventions destinées à faire face à la crise syrienne et pour les opérations en Iraq.
92. Le Directeur des opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a évoqué les nombreux domaines dans lesquels le PAM et l'UNRWA collaboraient, et noté les gains d'efficacité et les économies réalisés lorsqu'ils associaient leurs avantages comparatifs dans le cadre de programmes tels que le programme de distribution de bons en Cisjordanie, qui utilisait des systèmes électroniques du PAM.
93. Le Conseil a pris note de l'accentuation des tensions régionales, et fait observer que le PAM devait veiller à ce que l'assistance alimentaire parvienne aux groupes vulnérables. Les gouvernements de la région étaient profondément reconnaissants au PAM du soutien qu'il apportait dans des situations difficiles et dangereuses.

Interventions prolongées de secours et de redressement – État de Palestine 200709 (2014/EB.2/17) (pour approbation)

94. La Directrice de pays a présenté l'IPSR, qui regroupait en une seule intervention les activités d'une opération d'urgence et d'une IPSR précédentes et assurait une plus grande continuité entre les secours et le renforcement de la résilience à plus long terme. L'intervention concordait pleinement avec les plans et cadres nationaux et ceux des Nations Unies, et prenait en compte les questions relatives à la problématique hommes-femmes, à la nutrition et à la protection. Le PAM s'était doté de nouveaux partenariats et outils depuis l'élaboration du document, parmi lesquels une plateforme pour la distribution des bons pouvant être utilisée par les partenaires, notamment l'UNRWA. La Directrice de pays a remercié les nombreux donateurs multilatéraux, bilatéraux et du secteur privé qui avaient soutenu l'intervention du PAM et les partenariats dans le pays.
95. Le Conseil a accueilli avec satisfaction cette IPSR bien conçue, qui renforcerait l'efficacité en regroupant les programmes relatifs aux secours, au redressement et aux premiers stades du développement. Les membres ont appelé à continuer de cibler les femmes et les personnes vulnérables, et salué l'utilisation des transferts monétaires et des distributions de bons pour stimuler la création d'emplois à l'échelle locale, ainsi que les plans de gestion des risques et de suivi. Il fallait analyser davantage les risques, en particulier les incidences à long terme de l'aide alimentaire sur les populations bénéficiaires.

96. Répondant aux questions posées, la Directrice de pays a indiqué que les chiffres concernant les bénéficiaires seraient revus à la lumière de la nouvelle méthode d'évaluation de la sécurité alimentaire, en cours d'élaboration; le PAM et ses partenaires révisaient aussi la méthode de ciblage, afin de prendre en compte la résilience ainsi que l'insécurité alimentaire et la pauvreté des populations. En raison des restrictions imposées dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'éventail des partenaires auxquels le PAM pouvait s'adresser était réduit, ce qui risquait de limiter la souplesse du PAM et son aptitude à intervenir rapidement en cas de crise.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

97. Le Directeur régional a noté que les perspectives de récolte pour l'année à venir étaient globalement prometteuses. L'Afrique australe était la deuxième source de céréales du PAM et son principal fournisseur de maïs: les achats locaux de vivres effectués auprès de petits exploitants étaient en train d'être intégrés à la programmation après la mise en œuvre réussie de projets pilotes dans plusieurs pays de la région participant à l'initiative Achats au service du progrès. À Madagascar, des vivres destinés à 180 000 personnes vulnérables étaient prépositionnés en collaboration avec les pouvoirs publics. Du fait de l'amélioration des conditions de sécurité en République démocratique du Congo, 1,8 million de personnes déplacées étaient rentrées chez elles, mais l'insécurité alimentaire augmentait tandis que les ressources étaient limitées.

98. Le Directeur régional a souligné qu'il fallait investir dans des solutions à long terme aux problèmes, comme la prévention du retard de croissance au Malawi, où le projet pilote du PAM qui portait à la fois sur le changement de comportement, le régime alimentaire et l'hygiène pourrait devenir un modèle de portée générale. Ces investissements devaient être considérés comme des opportunités plutôt que comme des dépenses, en particulier lorsqu'ils appuyaient des initiatives nationales et régionales. Par exemple, le PAM conseillait le Gouvernement namibien au sujet de son programme d'alimentation scolaire, et il aidait des pays comme le Malawi, le Mozambique et la Zambie à développer leurs programmes d'alimentation scolaire, qui étaient approvisionnés par de petits exploitants locaux et avaient des effets directs positifs sur la nutrition, l'éducation et la résilience. Il importait de ne pas perdre de vue les exigences et le potentiel de la région, malgré les situations d'urgence qui existaient ailleurs.

99. Le Conseil a pris note de l'efficacité des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies et recommandé d'accroître la participation à des initiatives comme la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) et aux programmes d'appui aux petits exploitants.

100. Le Directeur régional a remercié le Conseil de son soutien, et confirmé que le PAM prévoyait de renforcer sa collaboration avec des organisations comme le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la CDA. Il a rappelé aux membres que si la conjoncture était pour l'heure prometteuse, les défis à relever dans cette vaste région étaient nombreux; au rang de ceux-ci figuraient la situation en République démocratique du Congo, les fortes disparités au niveau des revenus, la menace posée par le VIH, les taux de retard de croissance, qui étaient parmi les plus élevés au monde, et l'existence de zones sujettes aux catastrophes. L'objectif était de renforcer la résilience afin que les chocs soient moins violents, et d'encourager les investissements susceptibles de soutenir les petits exploitants.

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République démocratique du Congo (2009–2013) et réponse de la direction (2014/EB.2/18) (pour examen)

101. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le rapport d'évaluation et noté que le portefeuille d'activités du PAM en République démocratique du Congo comptait parmi les plus importants et les plus complexes, et que les besoins globaux étaient très largement supérieurs aux ressources. Il était ressorti de l'évaluation que le PAM n'avait pas su saisir toutes les possibilités de mettre en place des activités orientées vers le développement; les recommandations concernaient la capacité d'intervention du PAM face aux situations d'urgence, sa dotation en personnel, le ciblage, les besoins en matière de suivi et d'évaluation et les systèmes destinés à accroître l'efficacité des programmes, les modalités d'assistance alimentaire et les partenariats.
102. La direction a accueilli avec satisfaction la constatation essentielle, à savoir que le portefeuille d'activités en République démocratique du Congo était pertinent; elle avait accepté toutes les recommandations, certaines avec quelques réserves qui étaient exposées en détail dans la réponse de la direction.
103. Tout en prenant acte des difficultés extrêmes et de l'ampleur des défis à relever en République démocratique du Congo, le Conseil a dit son inquiétude devant l'incapacité du bureau de pays à s'adapter à un contexte dynamique. Il a invité le PAM à élaborer des plans d'urgence et à améliorer la couverture géographique, les compétences techniques et la coopération avec les pouvoirs publics et d'autres organismes. Les membres du Conseil étaient ouverts à l'organisation de consultations pour trouver des solutions appropriées compte tenu du manque de fonds. Certains ont demandé que les interventions soient déplacées afin qu'elles soient mieux adaptées au contexte de la République démocratique du Congo. Les membres ont instamment demandé que soient systématiquement pris en compte le principe consistant à "ne pas nuire" et la problématique hommes-femmes. Ils ont également préconisé le renforcement du suivi et demandé des informations plus précises sur le recours aux transferts d'espèces et de bons.
104. Dans sa réponse, la Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que l'évaluation devait contribuer à favoriser un avenir meilleur et concordait avec les priorités de la stratégie de pays du PAM pour 2013–2017. Il fallait un engagement structurel à long terme, ce qui n'était pas possible lorsque l'on finançait des interventions d'urgence à court terme.
105. Le nouveau Directeur de pays a indiqué au Conseil que l'adaptation des opérations était en cours, mais que le bureau manquait de personnel, et qu'un changement brusque mettrait en péril les liens stratégiques essentiels établis avec les instances publiques et le transfert de la responsabilité des opérations prévu à terme. Il fallait que la résilience devienne une réalité en République démocratique du Congo, mais en l'absence de marchés opérationnels et du fait de l'insécurité qui persistait un peu partout, les activités Achats au service du progrès et les programmes de transfert d'espèces et de bons étaient difficiles à mettre en œuvre. Il a ajouté que le PAM était en train de renforcer les partenariats avec d'autres organismes et avec les ONG, tout en admettant que certaines administrations publiques demeuraient très faibles. Sans infrastructure viable, le suivi direct était extrêmement difficile, et le PAM cherchait donc à s'assurer le concours de tierces parties. Le module de la logistique fonctionnait bien et les capacités des pouvoirs publics étaient renforcées. Le PAM généralisait progressivement la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans toutes ses interventions.

106. Le Directeur régional a souligné la complexité de la situation en République démocratique du Congo et a engagé les donateurs à apporter leur soutien afin de mobiliser les ressources humaines et les compétences techniques nécessaires pour renforcer la capacité d'exécution du PAM et améliorer les perspectives en République démocratique du Congo.

Programmes de pays – République du Congo 200648 (2015–2018)
(2014/EB.2/19) (pour approbation)

107. Le Directeur de pays a souligné que le Gouvernement congolais finançait les activités du programme de pays à hauteur de 60 pour cent, et mettait à disposition des bureaux et d'autres installations. Conformément aux programmes nationaux, le programme de pays était axé sur le développement des capacités.
108. Le Conseil s'est félicité de l'engagement du Gouvernement envers le programme de pays: bien qu'il fasse désormais partie des pays à revenu intermédiaire, le Congo n'en demeurait pas moins confronté à des difficultés considérables, notamment le risque de catastrophes. Les membres se sont inquiétés de la discrimination encore subie par les femmes en dépit des progrès accomplis, et de l'absence de lois contre la violence sexiste; les populations autochtones étaient elles aussi défavorisées.
109. Le Directeur de pays a indiqué que la coopération avec les partenaires était facilitée par des contacts quotidiens entre le personnel du PAM et les nombreux ministères participant à la mise en œuvre des activités du programme de pays. Pour combler les lacunes en matière de capacités, le PAM travaillait avec les pouvoirs publics à la mise en œuvre des filets de sécurité publics. Les facteurs de risque au Congo étaient notamment les afflux massifs de réfugiés provenant de la République centrafricaine, les inondations possibles et les prochaines élections. Parmi les bénéficiaires de l'alimentation scolaire dans le cadre du programme de pays figuraient 3 000 enfants autochtones inscrits dans les deux premières années du primaire; des populations autochtones bénéficiaient des filets de sécurité relevant du programme de pays, et la première enquête sur la sécurité alimentaire des ménages autochtones était planifiée. Les activités du programme de pays tenaient compte de la problématique hommes-femmes: 80 pour cent des bons étaient libellés au nom de femmes, 63 pour cent des participants au programme concernant le VIH étaient des femmes, et des groupes de concertation distincts étaient établis pour les femmes et pour les hommes.
110. Le Directeur régional a ajouté que tous les ministères appuyaient résolument les programmes du PAM. Le Congo était un modèle pour l'engagement du PAM dans les pays à revenu intermédiaire, où les pouvoirs publics mettaient en place des politiques en faveur des pauvres et de la sécurité alimentaire.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Malawi 200692
(2014/EB.2/20) (pour approbation)

111. La Directrice de pays a présenté l'IPSR, soulignant que malgré les défis toujours plus pressants à relever dans le pays, il existait des possibilités d'appuyer la réorientation stratégique collective opérée pour passer des secours d'urgence récurrents lancés à l'occasion des périodes de soudure au renforcement de la résilience; la convergence des activités du PAM au Malawi dans le cadre de l'IPSR; et le rapprochement avec les priorités et programmes des pouvoirs publics.
112. Le Conseil a salué la transition opérée vers le renforcement de la résilience et la promotion des achats locaux de vivres. Les membres ont appuyé chaleureusement l'approche synergique adoptée par le PAM vis-à-vis de ses opérations et admis l'importance de la coordination, notamment en matière de ciblage. Ils ont accueilli avec intérêt les propositions

concernant les partenariats, ainsi que la mise en concordance de l'IPSR avec les programmes nationaux et le programme de pays. Les membres ont recommandé que la composante relative à l'alimentation scolaire issue de la production locale s'appuie sur les connaissances et les meilleures pratiques tirées des initiatives d'achats locaux en cours.

113. Certains membres ont préconisé de mettre davantage l'accent sur les questions liées à la problématique hommes-femmes. Les membres du Conseil ont vivement recommandé de renforcer les systèmes de suivi après le scandale récent lié aux problèmes de corruption au sein du Gouvernement. Le PAM a été invité à assurer une bonne coordination avec les donateurs.
114. La Directrice de pays a remercié le Conseil pour ses observations positives et reconnu qu'il faudrait du temps pour résoudre les problèmes concernant la parité des sexes. Des améliorations étaient apportées au suivi. Le bureau de pays collaborait avec les partenaires tandis que les pouvoirs publics mettaient au point un concept de registre unique et amélioreraient le ciblage des bénéficiaires afin d'éviter les chevauchements. Les transferts monétaires assortis de conditions seraient mis en place progressivement, ce afin de dissiper les inquiétudes du Gouvernement. La Directrice de pays a précisé que les interventions seraient menées dans les zones rurales de Lilongwe et Blantyre.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

115. Le Directeur régional a évoqué le nombre croissant de catastrophes naturelles, notamment à évolution lente, qui fragilisaient les acquis du développement. La situation dans le "couloir de la sécheresse" en Amérique centrale, la rouille du caféier et la hausse des prix des produits de base avaient plongé dans la détresse plus de 2 millions de personnes, pour la plupart des paysans pratiquant l'agriculture de subsistance. Le PAM œuvrait aux côtés des gouvernements pour renforcer leur capacité à se préparer et à faire face aux situations d'urgence: il aidait à établir des plans de gestion des catastrophes, organisait des stages de formation consacrés à la logistique, évaluait les télécommunications d'urgence, élaborait des protocoles d'urgence et menait des exercices de simulation. Les activités de transferts d'espèces et de bons menées dans 8 des 12 pays de la région représentaient 26 pour cent de ses interventions. Avec 500 000 personnes bénéficiant de l'intervention contre la sécheresse, le soutien pourtant généreux des donateurs n'était pas suffisant.
116. Le PAM soutenait des programmes Achats au service du progrès ciblant les petits producteurs en Amérique centrale; en quatre ans, il avait acheté des céréales auprès de 39 000 petits producteurs pour un montant de 40 millions de dollars, et appuyé la vente au secteur privé de produits représentant un montant de 20 millions de dollars. En partenariat avec les gouvernements, il appuyait des activités d'alimentation scolaire dans 12 pays, aidant ainsi plus de 2 millions d'enfants. Les gouvernements nationaux avaient investi dans les repas scolaires, dont 85 millions d'enfants bénéficiaient.
117. Le PAM devait tenir compte des liens existant entre l'insécurité alimentaire, la criminalité et les migrations. Il renforçait ses alliances avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les ONG et d'autres partenaires. Il avait établi un nouveau programme de travail avec la FAO, axé sur l'alimentation scolaire, le travail avec les petits exploitants, la résilience et les systèmes d'information; il était en voie de conclure un accord avec le Mexique dans le cadre de l'initiative La Méso-Amérique libérée de la faim; et il avait lancé à Panama des consultations régionales sur la mise en œuvre de la politique institutionnelle en matière de problématique hommes-femmes.

118. Pour conclure, le Directeur régional a présenté les nouveaux programmes de pays concernant Cuba et le Guatemala, faisant observer que Cuba disposait d'importants systèmes de protection sociale très efficaces et que l'engagement du Guatemala en faveur de la réduction de la faim et de la dénutrition avait été salué.

Programmes de pays – Cuba 200703 (2015–2018) (2014/EB.2/21)

(pour approbation)

119. La Directrice de pays a présenté le tout premier programme de pays élaboré pour Cuba, au titre duquel le PAM appuierait les priorités nationales tandis que Cuba actualiserait son modèle économique en augmentant la production alimentaire, en s'efforçant de réduire les importations et en améliorant l'accès de la population à la nourriture.
120. D'une voix quasi unanime, les membres du Conseil ont apporté leur plein soutien au programme de pays, qui proposait un moyen économique d'obtenir un impact social important. Cuba était l'un des pays qui avait le plus progressé sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et il venait en aide à d'autres pays, comme dans le cas de son intervention rapide et généreuse face à la récente épidémie d'Ebola. Le Conseil a apprécié la concordance établie entre le programme de pays et les grandes orientations de Cuba, moyennant le ciblage de l'aide sur les plus vulnérables; le programme de pays contribuerait aussi à accroître la viabilité des systèmes de protection sociale et la résilience face aux crises en renforçant les chaînes de valeur et les capacités au niveau local. Le programme de pays, qui tenait compte de l'expérience acquise et allait dans le sens du Défi Faim zéro, permettrait de dégager de nouveaux enseignements. Les membres ont invité le PAM à renforcer la coordination avec les donateurs et les autres partenaires, notamment dans le cadre du projet de développement de l'agriculture du Fonds international de développement agricole; ils ont aussi indiqué qu'il importait d'inclure les personnes handicapées.
121. Tout en accueillant favorablement le programme de pays, le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé qu'il soit pris note de ce que son Gouvernement était en désaccord avec les explications fournies dans le descriptif de projet au sujet des facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à Cuba.
122. La Directrice de pays et le Directeur régional ont remercié le Conseil pour son soutien, et le Gouvernement cubain pour sa participation à la conception du programme. En conclusion, la Directrice exécutive a fait observer que le nombre de membres du Conseil ayant pris la parole témoignait de l'importance de ce programme de pays.

Programmes de pays – Guatemala 200641 (2015–2019) (2014/EB.2/22)

(pour approbation)

123. Après la présentation faite par le Directeur de pays, le Conseil a accueilli favorablement le programme de pays, qui soutenait les plans du gouvernement visant à améliorer la sécurité alimentaire en s'attaquant aux causes structurelles de la faim, s'appuyait sur les programmes précédents du PAM, notamment les Achats au service du progrès, et mettait l'accent sur le développement des capacités des homologues gouvernementaux. Les membres ont noté que la lutte contre la malnutrition se justifiait dans un pays où le taux de malnutrition chronique était proche de 50 pour cent, et allait dans le sens de l'initiative L'Amérique latine libérée de la faim. Les activités du programme de pays dans le domaine de la problématique hommes-femmes étaient essentielles; le bureau de pays devrait aussi mettre l'accent sur les populations autochtones et rurales. Les membres ont préconisé de procéder au suivi de l'impact et de collaborer avec les partenaires dans le domaine du renforcement de la

résilience; les activités du programme de pays devraient par exemple être coordonnées avec le programme de lutte contre la rouille du caféier de la FAO.

124. Le Directeur de pays a confirmé que le PAM, la FAO et le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation s'efforçaient de renforcer leur collaboration sur les questions phytosanitaires, notamment en les intégrant dans les initiatives Achats au service du progrès du PAM. Ce dernier s'employait avec ses partenaires et les communautés à améliorer la résilience et à autonomiser les femmes – en leur confiant des tâches plus légères mais assorties des mêmes avantages que pour les hommes dans le cadre des activités ACA, et en dispensant au personnel de contrepartie une formation visant à garantir la participation des femmes.
125. La Directrice exécutive a noté que l'adhésion du Gouvernement au programme de pays et son engagement en faveur de la lutte contre la faim et la malnutrition chroniques contribueraient à la réussite de la mise en œuvre et à la concrétisation des résultats. D'autres gouvernements de la région souhaitaient soutenir le programme de pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
126. Le Sous-Secrétaire du Secrétariat chargé de la sécurité alimentaire et de la nutrition du Guatemala, prenant la parole au nom de son Gouvernement, a remercié le PAM pour son travail, qui aiderait les personnes les plus démunies dans le pays.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

127. Le nouveau Directeur régional a rendu hommage au travail de son prédécesseur, M. Kenro Oshidari.
128. Notant que le PAM devrait adapter ses outils et ses approches compte tenu du dynamisme et de la croissance de la région, il a indiqué que l'action prochaine du PAM devrait être axée sur les éléments ci-après: amplification des activités touchant la nutrition, consolidation des filets de protection sociale gouvernementaux, renforcement de la résilience, et appui à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention en cas de crise; la sécurité alimentaire et la nutrition en milieu urbain ainsi que la problématique hommes-femmes étaient d'importantes questions transversales. Parmi les innovations envisagées figuraient l'enrichissement du riz et la promotion de produits nutritionnels fabriqués localement. L'alimentation scolaire issue de la production locale et l'assistance technique à l'appui des réformes des systèmes publics de distribution ont été décrites, l'accent étant mis sur la collaboration avec les gouvernements; le Directeur régional a souligné le travail mené avec le Gouvernement indien s'agissant de son vaste système public de distribution.
129. Les investissements consacrés par le PAM aux efforts faits dans les communautés en faveur de la résilience ont été évoqués, notamment la nécessité de garantir la souplesse de l'utilisation des transferts monétaires, des bons et de l'assistance alimentaire, compte tenu du caractère saisonnier de la disponibilité des vivres et des prix locaux. Des mesures étaient prises avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les organes régionaux et les gouvernements pour renforcer la capacité des pouvoirs publics à gérer eux-mêmes les interventions; le PAM devait aussi avoir les moyens de venir renforcer les interventions nationales. Les opérations en Afghanistan, au Myanmar et au Pakistan étaient fréquemment entravées par des problèmes d'accès et de mouvements de populations, et tout comme les opérations en République populaire démocratique de Corée, elles pâtissaient de graves contraintes de financement.

130. Le bureau régional élaborait un programme de travail en collaboration avec les gouvernements, la Banque asiatique de développement, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Association sud-asiatique de coopération régionale et d'autres organes, conformément au programme de développement pour l'après-2015 et d'autres cadres internationaux. Même si de nombreux pays accédaient au statut de pays à revenu intermédiaire, la pauvreté et les inégalités demeuraient très répandues. Des stratégies et des programmes de pays étaient élaborés dans le but de venir en aide à 13 millions de personnes; d'importantes retombées bénéfiques indirectes étaient attendues, pour lesquelles des indicateurs étaient en train d'être définis.
131. Le Conseil s'est dit particulièrement satisfait des programmes prévoyant l'enrichissement du riz et l'utilisation de produits nutritionnels fabriqués localement; des membres ont fait observer que le PAM devrait veiller à ce que ses opérations soient conformes aux approches des gouvernements et aux attentes locales.
132. Le Directeur régional a remercié le Conseil de son soutien et s'est engagé à agir conformément aux orientations qu'il formulerait.

Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en République démocratique populaire lao (*pour information*)

133. S'exprimant au nom des personnes ayant fait le déplacement, la Représentante permanente adjointe des États-Unis d'Amérique a décrit la visite sur le terrain, effectuée du 7 au 17 septembre. Après des réunions de mise en contexte au Bureau régional de Bangkok et une rencontre avec les ministres du Gouvernement à Vientiane, capitale de la République démocratique populaire lao, le groupe s'était rendu dans deux des provinces les plus pauvres du pays, où ils avaient rencontré des bénéficiaires et des représentants des administrations locales et nationales ainsi que d'autres partenaires.
134. Les bénéficiaires de l'alimentation scolaire avaient dit apprécier les collations nutritives du PAM, à base de mélange maïs-soja, mais la préférence allait traditionnellement au riz gluant; les rations à emporter, soit 40 kilogrammes de riz par semestre pour les filles, étaient essentielles pour inciter les familles à continuer à envoyer les filles à l'école. Les participants à la visite sur le terrain sont également allés voir des potagers scolaires et se sont rendus sur le site d'autres initiatives axées sur l'alimentation scolaire issue de la production locale.
135. Grâce aux interventions menées par le PAM en faveur de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles, les enfants étaient plus grands, pesaient plus et étaient en meilleure santé, mais quelques préjugés culturels persistaient. Les mères habituées à la léthargie des petits enfants, étaient étonnées de la vivacité de leurs enfants lorsqu'ils étaient mieux nourris.
136. Les membres du Conseil ont rencontré une équipe de pays du PAM expérimentée et dévouée; les principales difficultés que celle-ci rencontrait consistaient à parvenir à offrir un environnement de travail sûr, à éviter de perdre du personnel formé au profit du secteur privé, à trouver du personnel ayant les compétences linguistiques voulues et à recruter davantage de femmes.

ANNEXE I

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS**Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

10 novembre 2014

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Larissa Maria Lima Costa (Brésil, Liste C) Rapporteuse de la deuxième session ordinaire de 2014.

10 novembre 2014

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**2014/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

10 novembre 2014

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**2014/EB.2/2 Point sur la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes" (WFP/EB.2/2014/4-A).

10 novembre 2014

2014/EB.2/3 Stratégie du PAM en matière de personnel

Le Conseil a pris note du document intitulé "Stratégie du PAM en matière de personnel" (WFP/EB.2/2014/4-B).

10 novembre 2014

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2014/EB.2/4 Plan de gestion du PAM pour 2015–2017

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2015-2017 tel que présenté par la Directrice exécutive dans le document WFP/EB.2/2014/5-A/1, le Conseil:

- i) **a pris note** du fait que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2015 et le plan de travail hiérarchisé provisoire se fondaient sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 4,4 milliards de dollars É.-U. en 2015;
- ii) **a pris note** du montant projeté des besoins opérationnels pour 2015, soit 7,45 milliards de dollars, qui ne comprenait pas de provision pour urgences imprévues mais englobait les coûts d'appui directs, comme décrit au chapitre III;
- iii) **a approuvé** pour 2015 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 281,8 millions de dollars qui serait affecté comme suit:

Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	99,3 millions de dollars
Appui aux programmes: Siège	52,1 millions de dollars
Gestion et administration:	130,4 millions de dollars
Total	281,8 millions de dollars
- iv) **a approuvé** l'inscription au budget administratif et d'appui aux programmes de crédits supplémentaires d'un montant de 9,2 millions de dollars destinés à des initiatives internes d'importance stratégique, comme décrit au chapitre IV;
- v) **a approuvé** l'affectation en 2015 d'un montant de 750 000 dollars, prélevé sur le Fonds général, pour couvrir les frais de gestion des placements;
- vi) **a approuvé** le relèvement à 200 millions de dollars du montant cible du Compte d'intervention immédiate;
- vii) **a approuvé** un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7,0 pour cent pour 2015; et
- viii) **a autorisé** la Directrice exécutive à ajuster la composante Administration et appui aux programmes du budget en cas de variation de plus de 10 pour cent du volume des besoins opérationnels par rapport aux niveaux indiqués au chapitre III.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2014/5(A,B,C,D,E)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2014/5(A,B,C,D,E)/3).

10 novembre 2014

2014/EB.2/5 Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes

Le Conseil a approuvé une deuxième majoration de 4 pour cent du montant annuel des honoraires du Commissaire aux comptes, fixés à 385 000 dollars initialement, soit une augmentation totale de 15 400 dollars due à la hausse de l'indemnité journalière de subsistance, des dépenses de personnel et des tarifs aériens. Le montant total annuel des honoraires du Commissaire aux comptes est ainsi passé à 415 800 dollars, avec effet à compter d'avril 2014.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2014/5(A,B,C,D,E)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2014/5(A,B,C,D,E)/3).

10 novembre 2014

2014/EB.2/6 Procédure de sélection et de nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022

Le Conseil a approuvé la "Procédure de sélection et de nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022" (WFP/EB.2/2014/5-C/1), qui était proposée.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2014/5(A,B,C,D,E)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2014/5(A,B,C,D,E)/3).

10 novembre 2014

2014/EB.2/7 Méthode de détermination du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM

Le Conseil a pris note du document intitulé "Méthode de détermination du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects du PAM" (WFP/EB.2/2014/5-D/1) et attendait avec intérêt de conclure l'examen en 2015.

Le Conseil a approuvé l'application d'un taux unique de recouvrement des coûts d'appui indirects de 10 pour cent pour les dons du secteur privé, en application du principe de recouvrement intégral des coûts défini dans le document intitulé "Stratégie du PAM en matière de partenariats et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (2013–2017)" (WFP/EB.A/2013/5-B).

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2014/5(A,B,C,D,E)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2014/5(A,B,C,D,E)/3).

10 novembre 2014

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2014/EB.2/8 Réponse aux recommandations issues du Rapport succinct de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au Programme alimentaire mondial

Le Conseil a pris note du document intitulé "Réponse aux recommandations issues du Rapport succinct de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au Programme alimentaire mondial" (WFP/EB.2/2014/6-D/Rev.1). De plus, afin de favoriser son implication dans le développement de la fonction d'évaluation au PAM ainsi qu'un dialogue fructueux avec le Secrétariat à ce sujet, le Conseil:

- i) a prié le Secrétariat d'élaborer une série d'indicateurs de performance clés pour l'aider à contrôler l'évaluation dans l'ensemble du PAM, en se fondant sur les indicateurs proposés par le Groupe chargé de l'examen par les pairs;
- ii) a prié également le Secrétariat de lui rendre compte à sa deuxième session ordinaire de 2015 des progrès accomplis à cet égard, puis de lui communiquer régulièrement par la suite des informations au sujet des indicateurs de performance clés, dans le Rapport annuel sur l'évaluation;
- iii) a prié en outre le Secrétariat de dûment veiller, lorsqu'il réviserait la politique d'évaluation de 2008, à ce que des systèmes et processus soient en place pour permettre une utilisation optimale des résultats des évaluations lors de l'élaboration des politiques et des stratégies et de la conception des projets et des programmes; et
- iv) est convenu de limiter le mandat du Directeur de l'évaluation à un mandat unique non renouvelable d'une durée de six ans, sans possibilité de retrouver un poste au PAM.

11 novembre 2014

2014/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire dans le cadre des interventions humanitaires (2009–2014), et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire dans le cadre des interventions humanitaires (2009–2014)" (WFP/EB.2/2014/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2014/6-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

11 novembre 2014

2014/EB.2/10 Rapport de synthèse des évaluations d'opérations (juillet 2013-juillet 2014)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de synthèse des évaluations d'opérations (juillet 2013-juillet 2014)" (WFP/EB.2/2014/6-E), et a invité le Secrétariat à prendre en compte les enseignements qu'il contient et les questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

11 novembre 2014

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**2014/EB.2/11 Interventions prolongées de secours et de redressement — Mali 200719**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Mali 200719, "Sauver des vies humaines, réduire la malnutrition et reconstituer les moyens d'existence" (WFP/EB.2/2014/8-B/3*), qui était proposée.

11 novembre 2014

2014/EB.2/12 Interventions prolongées de secours et de redressement — Sénégal 200681

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Sénégal 200681, "Protection des moyens d'existence et promotion de la résilience" (WFP/EB.2/2014/8-B/5), qui était proposée.

11 novembre 2014

2014/EB.2/13 Interventions prolongées de secours et de redressement — Tchad 200713

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Tchad 200713, "Renforcer la résilience, protéger les moyens d'existence et réduire la malnutrition parmi les réfugiés, les rapatriés et les autres personnes vulnérables" (WFP/EB.2/2014/8-B/4), qui était proposée.

11 novembre 2014

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE**2014/EB.2/14 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Ouganda (2009–2013), et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Ouganda (2009–2013)" (WFP/EB.2/2014/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2014/6-B/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

12 novembre 2014

2014/EB.2/15 Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Ouganda 108070

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 25,3 millions de dollars proposée pour le programme de pays Ouganda 108070 (WFP/EB.2/2014/8-A), ainsi que la prolongation de ce programme du 15 novembre 2014 au 31 décembre 2015.

12 novembre 2014

2014/EB.2/16 Interventions prolongées de secours et de redressement — Éthiopie 200700

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200700, "Assistance alimentaire en faveur des réfugiés érythréens, sud-soudanais, soudanais et somaliens" (WFP/EB.2/2014/8-B/6), qui était proposée.

12 novembre 2014

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE**2014/EB.2/17 Interventions prolongées de secours et de redressement — État de Palestine 200709**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement État de Palestine 200709, "Assistance alimentaire en faveur des populations en situation d'insécurité alimentaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza" (WFP/EB.2/2014/8-B/1), qui était proposée.

12 novembre 2014

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE**2014/EB.2/18 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République démocratique du Congo (2009–2013), et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République démocratique du Congo (2009–2013)" (WFP/EB.2/2014/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2014/6-C/Add.1, et a invité le Secrétariat à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

12 novembre 2014

2014/EB.2/19 Programmes de pays — République du Congo 200648 (2015–2018)

Le Conseil a approuvé le programme de pays République du Congo 200648 (2015-2018) (WFP/EB.2/2014/7/3) proposé, qui requerrait 16 889 tonnes de produits alimentaires pour un coût pour le PAM de 24,5 millions de dollars et des bons d'un coût de 18,1 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 56,8 millions de dollars.

12 novembre 2014

2014/EB.2/20 Interventions prolongées de secours et de redressement — Malawi 200692

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Malawi 200692, "Répondre aux besoins humanitaires et renforcer la résilience" (WFP/EB.2/2014/8-B/2), qui était proposée.

12 novembre 2014

PORTFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2014/EB.2/21 Programmes de pays — Cuba 200703 (2015–2018)

Le Conseil a approuvé le programme de pays Cuba 200703 (2015–2018) tel que proposé dans le document WFP/EB.2/2014/7/1/Rev.2, qui requérait 5 421 tonnes de produits alimentaires pour un montant de 3,8 millions de dollars, et représentait un coût total pour le PAM de 15,4 millions de dollars.

12 novembre 2014

2014/EB.2/22 Programmes de pays — Guatemala 200641 (2015–2019)

Le Conseil a approuvé le programme de pays Guatemala 200641 (2015–2019) (WFP/EB.2/2014/7/2), qui était proposé, lequel requérait 12 005 tonnes de produits alimentaires d'un coût de 10,8 millions de dollars, des transferts monétaires et des bons d'un coût de 3 millions de dollars et des activités de développement et d'augmentation des capacités d'un coût de 1,7 million de dollars, le coût total pour le PAM étant de 20,2 millions de dollars.

12 novembre 2014

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2014/EB.2/23 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2015–2016

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2015–2016" (WFP/EB.2/2014/10) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

13 novembre 2014

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2014/EB.2/24 Résumé des travaux de la session annuelle de 2014 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2014 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2014/15.

13 novembre 2014

ANNEXE II**ORDRE DU JOUR**

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Désignation du Rapporteur**
3. **Introduction liminaire de la Directrice exécutive**
4. **Questions de politique générale**
 - a) Point sur la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (*pour examen*)
 - b) Stratégie du PAM en matière de personnel (*pour examen*)
 - c) Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (*pour information*)
 - d) Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de consolidation de la paix (*pour information*)
 - e) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (*pour information*)
5. **Ressources, questions financières et budgétaires**
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2015–2017 (*pour approbation*)
 - b) Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes (*pour approbation*)
 - c) Sélection et nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022 (*pour approbation*)
 - d) Méthode de détermination du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects pour le PAM (*pour approbation*)
 - e) Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2014 à juin 2015 (*pour information*)
6. **Rapports d'évaluation** (*pour examen*)
 - a) Rapport succinct de l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire dans le cadre des interventions humanitaires (2009–2014), et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Ouganda (2009–2013), et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République démocratique du Congo (2009–2013), et réponse de la direction
 - d) Réponse aux recommandations issues du rapport succinct de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au Programme alimentaire mondial
 - e) Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées entre juillet 2013 et juillet 2014, et réponse de la direction

Questions opérationnelles

7. **Programmes de pays (pour approbation)**
 - Cuba 200703 (2015–2018)
 - Guatemala 200641 (2015–2019)
 - Congo 200648 (2015–2018)
8. **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)**
 - a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Programme de pays Ouganda 108070
 - b) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Tchad 200713
 - Éthiopie (réfugiés) 200700
 - Malawi 200692
 - Mali 200719
 - État de Palestine 200709
 - Sénégal 200681
9. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)**
 - a) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2014
 - Bangladesh 200673
 - Ghana 200675
 - Guinée 200687
 - b) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2014
 - c) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2014
10. **Questions d'organisation et de procédure**
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2015–2016 (pour approbation)
11. **Résumé des travaux de la session annuelle de 2014 du Conseil d'administration (pour approbation)**
12. **Questions diverses**
 - Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en République démocratique populaire lao (pour information)
13. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
ACA	Assistance alimentaire pour la création d'avoirs
CAI	coûts d'appui indirects
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CDA	Communauté de développement de l'Afrique australe
CII	Compte d'intervention immédiate
COMET	outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MINUAUCE	Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-SWAP	Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient